

Centre démocrate Lyon Métropole

Eric Desbos

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Les orientations de ce RLP nous paraissent cohérentes avec la volonté de notre Métropole de maintenir un cadre de vie de qualité et de rester attractive économiquement.

Aujourd'hui il y a une diversité des politiques appliquées sur ce sujet. Si le maintien de la diversité peut être une bonne chose dans certains domaines, il ne nous semble pas que ce soit le cas ici. Si nous n'appliquons pas une cohérence territoriale sur ce sujet, comme nous l'avons déjà fait sur d'autres, il nous sera difficile d'expliquer que nous avons une vision métropolitaine du cadre de vie des habitants, alors que d'une commune à l'autre, on aura des types de publicités différentes, et donc, a fortiori, des cadres de vies différents. Le RLP apporte donc une avancée majeure sur ce point.

Bien évidemment, ce travail ne doit pas non plus être une simple réglementation métropolitaine qui viendrait s'imposer aux communes, et il est appréciable de noter que règlement local de publicité semble être pensé pour être étroitement co-construit avec les communes.

Il nous faudra être vigilant sur plusieurs points. D'abord sur l'équilibre à trouver entre une réglementation de la publicité, et l'apport financier que cette dernière peut générer pour les communes, mais aussi pour les commerces qui l'utilisent. Ensuite, sur la place que nous voulons donner au numérique, et donc prendre en compte la dimension réelle de son impact visuel. Enfin sur la question de « zones blanches » ou de périmètres au sein desquels certaines formes de publicités seraient restreintes, et je pense notamment aux alentours des écoles, même s'il nous reste encore à déterminer de la faisabilité et de l'opportunité d'une telle mesure.

Toutes ces mesures ont bien sûr un but avoué de préservation, voire d'amélioration du cadre de vie. Que ce soit en prenant compte de l'impact visuel des publicités en fonction de la spécificité de leur emplacement, ou en favorisant une intégration plus douce des enseignes, ce RLP nous paraît aller dans le bon sens.

Les élus du groupe Centre démocrate Lyon Métropole ont donc hâte de connaître plus en détail les avancées ce RLP, en espérant que les points de vigilance que nous avons mentionnés seront traités avec attention.

Je vous remercie.